fair. Financer Accompagner Impacter Rassembler

édition 2024-2025

éditorial

Un bilan encourageant

Thierry Sibieude
Président de FAIR

Jean-Christophe Ploquin
Rédacteur en chef à La Croix

Le Prix Nobel Muhammad Yunus, dans l'interview que nous publions *(lire page 8)*, appelle à refonder le capitalisme, en privilégiant non pas la course aux dividendes mais une démarche altruiste qui est, pour lui, constitutive de l'être humain. La finance solidaire, à bien des égards, s'intègre dans cette vision transformatrice. Et l'édition 2024-2025 du baromètre, réalisé avec Fair et que *La Croix* publie en exclusivité, montre que celle-ci progresse en France. Les encours ont en effet augmenté de 15 %, passant pour la première fois le cap des 30 milliards d'euros. L'épargne solidaire représente désormais 0,5 % de l'épargne financière des ménages. C'est un résultat appréciable mais ce taux reste maigre au regard des besoins de financement considérables pour réussir la transition juste et durable. Tous les canaux de collecte sont à la hausse, que ce soit l'épargne salariale, les placements bancaires et le financement des entreprises solidaires, du fait d'un engagement croissant des épargnants et d'un environnement réglementaire mieux stabilisé. Toutefois, le montant global des financements de projets recule sensiblement, de 866 millions à 680 millions d'euros. C'est ce tableau encourageant que *La Croix* et Fair présentent en partenariat dans ce 22e baromètre. En choisissant de mettre l'accent sur trois réalisations exemplaires en matière d'agriculture raisonnée, de l'exploitation à la distribution.

2023, année de croissance pour la finance solidaire

Après une année 2022 en demi-teinte, les encours de la finance solidaire ont progressé de 15 % en 2023.

Un succès ininterrompu. C'est ce que confirme le nouveau baromètre de la finance solidaire FAIR. En 2023, les encours ont progressé de 15 %, passant d'un total de 26,3 milliards d'euros à 30 milliards d'euros. *« Après une croissance ralentie en 2022, à + 7,4 %, le cru 2023 a renoué avec le rythme d'avant-Covid, à savoir une hausse entre 15 et 20 % »*, se félicite Patrick Sapy, directeur général de FAIR.

Depuis 2008, c'est la troisième meilleure année de collecte d'épargne solidaire en valeur absolue, derrière 2020 et 2021. *« Le creux en 2022 était en partie lié à l'instabilité des marchés financiers*, précise-t-il. *Il faisait en outre suite à deux années de collecte particulièrement dynamiques en raison du Covid et du regain d'épargne à ce moment-là. »* À ses yeux, *« ces chiffres consacrent une tendance observée depuis quelques années : les épargnantes et les épargnants votent avec leur argent, qu'ils mobilisent au service de causes qui leur tiennent à cœur »*.

L'an dernier, c'est le canal de l'épargne salariale solidaire qui a le plus progressé.

L'épargne solidaire atteint désormais 0,5 % de l'épargne financière totale des Français, contre 0,45 % en 2022. Un autre élément contribue à la hausse de la collecte, explique Patrick Sapy : *« Le fameux "effet de marché", très porteur en 2023, et qui a pesé pour plus de la moitié de la hausse de 4 milliards d'euros d'encours cette année-là. »*

Le baromètre recouvre l'ensemble des produits d'épargne solidaire en France – dont les produits labellisés Finansol – c'est-à-dire une épargne directement investie dans des entreprises à finalité sociale ou sur des produits financiers investis dans des projets à forte utilité sociale et environnementale. Dans le détail, l'épargne solidaire est collectée par trois canaux

Suite page 2. ●●●

2023, année de croissance pour la finance solidaire

●●● *Suite de la page 1.*

distincts. L'an dernier, c'est le canal de l'épargne salariale solidaire qui a le plus progressé, de 17,6 % (contre 8,5 % en 2022), soit une hausse de 2,7 milliards d'euros. *« Les entreprises ont enregistré de très bons résultats en 2022, provoquant des versements conséquents en participation et intéressement en 2023. L'épargne salariale solidaire en a bénéficié – elle pèse presque 10 % de l'épargne salariale nationale totale »*, souligne Patrick Sapy. *« Les gérants d'épargne salariale créent beaucoup de nouveaux produits solidaires, il y a donc une offre accrue qui stimule la demande. »*

Les montants placés ont servi à financer des activités solidaires à hauteur de 680 millions d'euros, en majorité des projets à impact social, écologique et de solidarité internationale.

Le deuxième canal, bancaire, progresse de 11 % (5,5 % en 2022), soit une hausse de 1,1 milliard d'euros. Les organismes de placements collectifs solidaires (FCP, Sicav) ont ainsi réalisé une meilleure performance qu'en 2022 grâce à un effet de marché là encore, à hauteur de 396 millions d'euros, et aux souscriptions nettes des épargnants (+ 552 millions d'euros). Ces derniers mécanismes ont montré *« le dynamisme et l'attractivité de ces fonds »*, décrypte l'étude. Seule ombre au tableau, une décollecte de 63 millions d'euros subie par les livrets d'épargne solidaire, au profit des livrets réglementés dont les taux étaient plus attractifs. *« Cette tendance semble s'être atténuée sur la deuxième moitié de l'année 2023 »*, nuance toutefois Patrick Sapy.

Le troisième canal, celui des entreprises solidaires, progresse de 10,8 % en 2023. *« Il s'agit d'associations ou de structures qui proposent de souscrire une partie de leur capital*, décrypte Patrick Sapy. *Elles sont de plus en plus nombreuses dans ce cas. En outre, l'offre se structure, avec des souscriptions possibles directement ou à travers des plateformes de financement participatif bien identifiées aujourd'hui, en particulier par les jeunes qui sont friands de ce type d'investissement "en direct". »* Dans cette catégorie, l'épargne se concentre autour de quelques grands acteurs tels Habitat et Humanisme, France Active Investissement, Terre de Liens… *« Les plus gros acteurs présentent moins de risque aux yeux des investisseurs car ils existent depuis longtemps, ils ont donc pignon sur rue »*, explique Patrick Sapy.

Du côté des « usages des fonds récoltés », les montants placés par les épargnants en 2023 ont servi à financer des activités solidaires à hauteur de 680 millions d'euros, en majorité fléchés vers des projets à impact social (65 %), écologique (23 %) et de solidarité internationale (7 %). À l'avenir, prévoit Patrick Sapy, *« la finance solidaire va poursuivre sa progression, probablement dans une fourchette entre 15 % et 20 % par an. D'abord parce que les enjeux sociétaux sont forts dans notre pays et que les Français souhaitent y engager durablement leur épargne ; ensuite parce que les labels les sécurisent, et ce d'autant plus que la réglementation devient de plus en plus exigeante en France et en Europe »*.

En France, le gouvernement est en train de porter de 10 % aujourd'hui à 15 % demain la part d'investissement solidaire autorisée dans un produit d'épargne solidaire. Autre évolution engagée : *« L'exécutif tricolore veut accroître la part des ESUS (1) dans les fonds solidaires »*, détaille-t-il. Ces décisions devraient renforcer la crédibilité de la finance solidaire, poursuit Patrick Sapy, qui passera aussi par un effort accru sur la formation des équipes dans les réseaux bancaires et d'assurance. *« Chez FAIR, nous avons pour projet de créer un centre de formation destiné en priorité aux gestionnaires de patrimoine, acteurs bancaires et financiers de tous les réseaux intéressés, sans distinction »*, annonce-t-il.

Marie Dancer

(1) L'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale est un agrément public de droit français attribué aux entreprises poursuivant un objectif d'utilité sociale.

La finance solidaire en 2023

fair. Financer Accompagner Impacter Rassembler

En 2023, l'épargne solidaire, issue de…

- … l'épargne salariale solidaire
- … les banques ou mutuelles d'assurance
- … l'investissement dans une entreprise solidaire

… a augmenté de **4 milliards d'euros** pour atteindre **30 milliards d'euros** fin décembre 2023, soit **+15 %** sur un an. Cela représente **0,5 %** de l'épargne financière des Français (contre 0,45 % en 2022)…

… permettant de verser **8,5 millions d'euros** de dons à des associations, soit **+80 %** sur un an.

… générant **680 millions d'euros** de financement solidaire.

… soutenant plus de **1 470 projets** à impact social ou écologique.

Ainsi, en 2023, cela représente :

65 institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales… promouvant l'accès aux biens et services essentiels financées dans les PED*.

2 100 nouvelles personnes relogées dans l'année.

16 000 emplois créés ou consolidés.

13 000 personnes alimentées en électricité renouvelable. C'est l'équivalent d'une ville comme Concarneau.

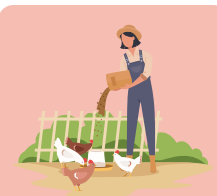

2 600 hectares d'agriculture biologique (l'équivalent de 3 714 terrains de football) et **180** agriculteurs soutenus dans l'année.

*PED : Pays en développement. Source : chiffres consolidés par l'Observatoire de la finance à impact social de FAIR au 31/12/2023.

VISACTU LA CROIX

Investir via un placement solidaire

Élodie Janvier et Nicolas Garrault, la trentaine, ont repris il y a cinq ans la ferme Le Buisson, près d'Alençon (Orne). Ce couple d'agriculteurs a réussi à pérenniser son exploitation et à diversifier leur production grâce au soutien financier de la foncière agricole et solidaire Fermes en vie (Feve).

Un avenir « serein » grâce à la finance solidaire

Cisai-Saint-Aubin
De notre correspondant régional

Nicolas Garrault et Élodie Janvier élèvent poules, brebis et vaches charolaises. *Feve*

Élodie Janvier, 32 ans, a trouvé il y a cinq ans la ferme de ses rêves dans son Perche natal. Entre Orgères et Cisai-Saint-Aubin, à une quarantaine de kilomètres d'Alençon (Orne), son exploitation en polyculture-élevage s'étend depuis peu sur plus de 90 hectares. Chaque jour, elle effectue d'incessantes navettes entre le vaste bâtiment qui abrite ses 9 000 poules et les champs alentour, occupés par ses 300 brebis et ses 25 charolaises allaitantes qui ont récemment donné naissance à une quinzaine de veaux. Confinés à cause de la grippe aviaire, ces gallinacés batifolent en temps normal à l'air libre, sur un terrain de 4 hectares, en contrebas du joli corps de ferme traditionnel en pierre, qu'Élodie habite avec sa famille. La jeune femme ne ménage pas ses efforts. Nicolas Garrault, son conjoint, salarié au lycée agricole de Sées, l'aide autant qu'il le peut en dehors de ses horaires de travail. *« Un jour ou l'autre, il me rejoindra à temps plein. C'est l'objectif. Mais, pour l'instant, il y a trop de travail pour une seule personne et pas assez pour deux »*, admet-elle.

N'ayant pas eu la chance d'hériter d'une exploitation familiale, cette éleveuse, diplômée d'un bac sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), d'un BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) et d'une licence en production animale, a fait le grand saut en 2019. Prudemment d'abord.

Elle a commencé par la construction du poulailler. Le couple a investi 800 000 € pour les travaux, l'acquisition du corps de ferme et 11 des 51 hectares du domaine, tandis que la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) mettait à disposition le reste des terres avec l'obligation, pour les agriculteurs, de racheter l'ensemble au bout de quatre ans. Au terme de ce contrat, essuyant le refus de prêt des banques classiques, Élodie et Nicolas n'avaient d'autre choix que de rechercher des investisseurs.

« Début 2023, je surfais sur Internet et j'ai découvert le site de Fermes en vie (Feve). Une fois le formulaire d'inscription rempli, c'est allé très vite, en quelques mois seulement », raconte-t-elle, bluffée par *« la réactivité et l'efficacité »* de l'entreprise solidaire, qui a financé l'acquisition de 47 hectares pour 370 000 €. L'exploitation s'est même agrandie de quelques arpents de terres et d'un deuxième corps de ferme, qu'Élodie et Nicolas ont choisi de s'offrir – avec 3 hectares de terrains – pour 80 000 €. Ils projettent déjà d'y ouvrir un gîte rural dans les cinq années à venir.

Le couple espère racheter l'ensemble des terres dans la prochaine décennie.

Pour être éligible à cette aide, la ferme devait respecter la charte de Feve qui impose des moyens et techniques de l'agroécologie. *« Ça nous correspondait très bien. Nous étions déjà en bio et nous sommes en autonomie fourragère,* raconte l'agricultrice. *Tout ce que nous produisons sert aux besoins des animaux. »* Ce *« coup de pouce tombé du ciel »* leur a permis d'accélérer la diversification des activités, indispensable à ses yeux pour assurer l'équilibre financier de l'entreprise. *« Sans l'intervention de Feve, nous n'aurions jamais pu garder nos moutons et nous n'aurions pas installé de vaches sur ces nouveaux champs. Dans notre esprit, les ateliers de production doivent se compléter. Il y aura des années où la viande compensera une baisse de rendements du poulailler »*, reconnaît-elle.

Envisageant l'avenir *« avec sérénité »*, Élodie et Nicolas espèrent racheter l'ensemble des terres dans la prochaine décennie. D'ici là, les responsables de Fermes en vie leur ont proposé de les accompagner dans leurs projets liés à l'agroforesterie. Ils ont déjà planté une centaine de pommiers et de poiriers dans un verger s'étendant sur 4 hectares.

Xavier Renard

repères

FAIR, promoteur de la finance solidaire

FAIR. Le collectif, fédérateur des acteurs de la finance à impact social, a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Elle fédère plus de 150 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG et personnalités engagées.

Le label Finansol. FAIR gère le label Finansol qui atteste le caractère solidaire d'un produit financier. Il repose principalement sur des critères de solidarité et de transparence. Les épargnants peuvent ainsi contribuer réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Ce label est attribué et contrôlé annuellement par un comité d'experts indépendants. À ce jour, plus de 190 produits d'épargne sont labellisés Finansol.

La différence avec l'ISR. La finance solidaire ne doit pas être confondue avec l'investissement socialement responsable (ISR). L'ISR permet d'investir dans des entreprises cotées, choisies en fonction de leurs performances financières mais aussi de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. La finance solidaire repose sur un degré d'engagement plus fort, puisque les activités financées sont choisies en fonction de leur utilité sociale et environnementale, ainsi que leur capacité à produire un impact social mesurable. Elles ne sont pas conduites par des sociétés cotées sur un marché financier.

www.finance-fair.org

Quels établissements et entreprises proposent des placements labellisés Finansol ?

SOUSCRIRE VIA MA BANQUE ET MA MUTUELLE D'ASSURANCE

LES PRODUITS DE PARTAGE OU À OPTIONS DE PARTAGE

- Amundi
- CIC
- Crédit Coopératif
- Crédits Municipaux de Lyon, Paris et Toulouse
- Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- Crédit Mutuel AM
- Crédit Mutuel Arkéa
- Crédit Mutuel Océan
- La Banque Postale
- Macif
- Maif
- Meeschaert AM
- Rothschild & Co AM

LES PRODUITS D'INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

- Abeille Assurances
- AG2R La Mondiale
- Allianz Global Investors
- Amundi
- Apicil Épargne
- Association Française d'Épargne et de Retraite (Afer)
- Axa IM
- Banque Populaire et Caisse d'Épargne (BPCE)
- BNP Paribas
- BNP Paribas AM
- BNP Paribas REIM
- Covéa Finance
- Crédit Coopératif
- Crédits Municipaux de Lyon, Nantes, Nîmes, Paris et Toulouse
- Crédit Mutuel
- Ecofi
- Generali Vie
- Inco
- Inpulse Investment Manager
- Iroko
- La Banque Postale
- La Financière de l'Échiquier
- La Financière Responsable
- La Nef
- Macif
- Maif
- Mandarine Gestion
- Mirova
- Natixis Interépargne
- Novaxia Investissement
- Ofi Invest AM
- Sienna Gestion
- Suravenir
- Sycomore AM

label finansol.

Pour en savoir plus sur ces placements, leur fiscalité et les projets solidaires qu'ils financent, rendez-vous sur ***www.finance-fair.org***
Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des produits. Le capital investi n'est pas garanti.

SOUSCRIRE DIRECTEMENT AU CAPITAL D'UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE (principal domaine d'utilité sociale)

ACCÈS À L'EMPLOI

- Autonomie & Solidarité
- Cigales
- FemuQui
- France Active Investissement
- Garrigue
- Herrikoa
- Initiatives pour une Économie Solidaire (IéS)

GÉNÉRALISTES

- Inco
- La Nef
- Lita.co
- Phitrust Partenaires

ÉCOLOGIE

- Enercoop
- Enercoop Midi-Pyrénées
- Énergie Partagée Investissement
- Foncière Feve
- Lurzaindia
- Terrafine
- Terre de Liens

ACCÈS AU LOGEMENT

- Les 3 Colonnes
- Accession Solidaire
- Caritas Habitat
- Chênelet
- Emmaüs Épargne Solidaire
- Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
- Esis
- Familles Solidaires
- Fondation Léopold-Bellan
- Fondation pour le Logement Social
- Habitat & Humanisme
- Habitat & Partage
- Hacoopa
- Hapi'Coop
- SNL-Prologues
- Solifap
- Urban Solidarité Investissement
- UrbanCoop

ENTREPRENEURIAT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Fadev
- Microfinance Solidaire
- Oikocredit
- Sidi

SOUSCRIRE VIA MON ENTREPRISE

Les établissements financiers distribuant des FCPE solidaires labellisés Finansol

- Banque de France
- BNP Paribas ERE
- Ecofi
- Epsens
- Federal Finance Gestion
- Gay-Lussac Gestion
- Go ! Épargne Entreprise
- La Banque Postale
- La Banque Postale AM
- Macif
- Natixis Interépargne

Investir grâce à l'épargne salariale

Spécialisée depuis dix ans dans le recyclage des biodéchets, l'entreprise d'insertion Moulinot ouvre de nouveaux sites, comme à Eysines, en banlieue de Bordeaux, avec l'appui de la finance à impact social.

Des déchets alimentaires à l'engrais agricole, l'équation gagnante de Moulinot

Depuis deux mois, de nouveaux camions orange sillonnent la métropole de Bordeaux. C'est la couleur de Moulinot, une entreprise d'insertion qui s'occupe du prétraitement des déchets bio alimentaires. Dix camions-bennes font des allers-retours quotidiens depuis l'usine d'Eysines, où se trouve le tout nouveau site de cette société déjà implantée depuis dix ans en région parisienne, grâce au soutien de la finance à impact.

Bien qu'elle traite de déchets alimentaires, l'usine, installée dans la zone industrielle d'Eysines et entourée d'autres entreprises, est on ne peut plus propre. *« L'expérience des deux autres sites à Stains* (en Seine-Saint-Denis, NDLR) *et en Seine-et-Marne nous a aidés,* explique Xavier Reyrau, responsable commercial en Nouvelle-Aquitaine. *L'usine a été construite en moins d'un an. On a travaillé sur le circuit de recyclage le plus efficace possible, avec la réutilisation des eaux de traitement, sur le contrôle des odeurs et sur la sécurité des personnels. »* Le bâtiment et les installations ont coûté 4 millions d'euros, apportés par la Banque des territoires, Maif Impact, Inco, Novess, Sycomore, BNP Paribas et le mouvement associatif France Active, qui suit le projet de Moulinot depuis son origine.

L'histoire a commencé il y a dix ans, dans un bistrot parisien. Son propriétaire, Stéphan Martinez, recherchait une solution pour ses déchets. *« J'ai toujours trouvé absurde qu'on les incinère et donc qu'on émette encore plus de gaz à effet de serre,* explique-t-il. *J'ai pensé qu'on pouvait en avoir de meilleures utilisations comme biogaz et engrais. »* C'est alors qu'il crée Moulinot. Depuis lors, 90 000 tonnes de déchets ont déjà été collectées et 150 emplois ont été créés sur les deux premières implantations : le modèle d'entreprise sociale marche et Stéphan Martinez a aujourd'hui décidé de passer à la vitesse supérieure. La ronde des camionnettes orange qui arrivent sur le site d'Eysines en témoigne. Elles devraient être encore plus nombreuses dans quelques mois et s'accompagner de nouvelles embauches.

Camions de collecte de l'entreprise Moulinot, à Stains (Seine-Saint-Denis), en mars. *Amaury Cornu/Hans Lucas*

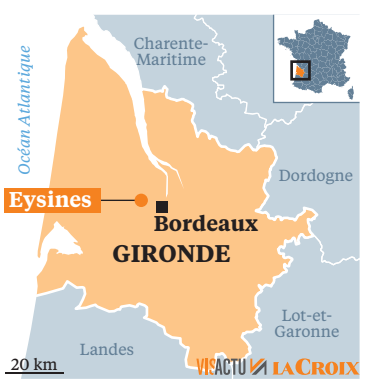

Le circuit commence par la collecte des déchets. Elle s'effectue déjà dans douze communes de l'agglomération bordelaise, au centre hospitalier, dans les banques alimentaires et auprès des cafés et restaurants. Une fois que les camions ont apporté les résidus alimentaires, commence le travail de traitement dans les machines spécialement fabriquées pour Moulinot, avec une phase de tri (pour éviter les déchets plastique), une phase de contrôle et la transformation en « soupe organique » qui va avoir ensuite une double utilisation. La boucle est bouclée avec un nouveau départ des camions orange vers le méthaniseur et les champs de six agriculteurs de Saint-Laurent-Médoc, à 45 kilomètres de là. *« Cette soupe est reversée dans le méthaniseur,* détaille Xavier Reyrau. *Il produit du biogaz, qui peut par exemple servir dans nos propres camions. Notre cercle vertueux ne s'arrête toujours pas ! Au bout de cent vingt jours, ce digestat est sorti du méthaniseur pour être utilisé comme engrais dans les champs des agriculteurs. »* Au total, cette année, 25 000 tonnes de déchets doivent être collectées à Eysines.

Pour y parvenir, une vingtaine de nouveaux salariés vont être engagés, comme chauffeurs, ripeurs de déchets ou ambassadeurs du tri. Une partie d'entre eux, éloignés de l'emploi, pourra entamer un parcours d'insertion, comme c'est déjà le cas en région parisienne. *« On a voulu montrer qu'on pouvait monter une entreprise industrielle, dans une nouvelle filière, tout en étant solidaire avec les personnes en recherche de travail,* précise Fabien Delory, directeur général de Moulinot. *Pour y parvenir, nous faisons des levées de fonds régulières auprès de la finance à impact solidaire. »*

Il peut y avoir des projets importants dans l'économie solidaire, comme le montre Moulinot. Avec l'obligation pour les collectivités et les particuliers de trier leurs biodéchets depuis le 1er janvier dernier, l'entreprise voit arriver de nombreux concurrents. Mais les petits camions orange ont pris de l'avance. Après Eysines, un nouveau site doit être créé l'an prochain à Angers.

Éric Larpin

paroles

« Investir collectivement dans des structures vertueuses »

Marie Dauvergne
Épargnante du fonds Social Business Impact

« L'épargne salariale est un bon outil pour épargner de manière solidaire. J'aurais du mal à dire le contraire puisque je suis analyste de l'investissement solidaire chez BNP AM ! Mais je suis aussi convaincue en ayant moi-même souscrit au fonds solidaire de mon entreprise. Comme une dizaine de fonds, l'argent investi dans mon fonds solidaire (à hauteur de 10 %) est ensuite placé dans un fonds plus grand, Social Business Impact, qui possède le label Finansol et qui est destiné uniquement à soutenir des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Parmi les 30 entreprises que les épargnants solidaires de Social Business Impact financent aujourd'hui, il y a Habitat et Humanisme, Solifap (la société d'investissement foncier de la Fondation Abbé-Pierre), la Croix-Rouge et Moulinot depuis 2022. Comme épargnante, je suis contente d'aider cette entreprise de l'économie circulaire. Elle a un impact fort sur l'environnement et emploie des personnes en insertion. Les divers fonds solidaires permettent d'investir collectivement dans des structures vertueuses qu'on ne pourrait pas aider en tant que simple particulier. »

Recueilli par Éric Larpin

Investir en direct dans une entreprise solidaire

Le Local en bocal, à Avignon, est une conserverie qui transforme des fruits et légumes bio et locaux. Les tensions sur la filière ces deux dernières années ont impacté l'entreprise, qui a choisi de s'ouvrir à des financements participatifs.

Une conserverie met les légumes locaux dans des pots

Les bocaux sont principalement vendus à des magasins bio et aux cantines d'Avignon. *Bérénice Soucail*

Du sol jusqu'au plafond, des grilles en métal supportent des bocaux remplis de préparations colorées : ici des soupes orangées, là des légumes à couscous dans les verts, plus loin, des dizaines et des dizaines de tartinades beiges, noires, saumon. Chaque jour, pommes un peu talées, cerises fendues, courgettes trop grosses ou trop petites, carottes biscornues arrivent dans le hangar du Local en bocal dans le quartier de Montfavet, à Avignon, et repartent, mixés, cuits, mélangés et assaisonnés, dans des récipients en verre.

Dans la chambre froide de la fabrique, Charlotte Trossat, la gérante, attrape une cerise et la goûte : délicieuse. Mais fendu en dessous, le fruit n'aurait pas pu être vendu sur les marchés. *« Nous achetons à 50 % du prix ce que les agriculteurs n'arrivent pas à valoriser »*, explique-t-elle, citant l'exemple d'un producteur contraint de jeter 300 tonnes de carottes chaque année. Tous ces fruits et légumes sont par ailleurs issus de l'agriculture biologique et achetés à moins de 150 km d'Avignon.

Aujourd'hui, les employés fabriquent de la compote pomme-fraise, commande d'une enseigne de restauration rapide bio. Il est midi et ils nettoient la « légumière », pièce où ils ont trié, lavé, puis épluché les légumes à la parmentière toute la matinée. Ensuite, les fruits sont raffinés et cuits dans une grande marmite, puis dosés dans des pots en verre, qui sont pasteurisés ou stérilisés par la chaleur dans des autoclaves. Les pots passent enfin à l'étiquetage, où Laurent Dauhaut opère le dernier contrôle sur les conserves : *« Je vérifie que l'étiquette est bien collée et que le produit est à la bonne hauteur dans le pot. »*

Charlotte Trossat a créé le Local en Bocal en 2015, après avoir travaillé comme ingénieure agronome. *« J'avais envie de créer mon entreprise, pour avoir un métier plus proche de la production, qui intègre mes engagements de citoyenne et de consommatrice »*, raconte-t-elle. Elle choisit d'installer sa conserverie dans le Vaucluse, *« un département où il y a une belle agriculture bio »*. Le projet fonctionne, et les produits sont vendus dans des magasins bio, à quelques enseignes de la grande distribution et dans les cantines de la ville.

L'entreprise quintuple son chiffre d'affaires entre 2017 et 2020. L'équipe, elle aussi, grossit, atteignant une vingtaine de salariés. Mais la période post-Covid amène son lot de difficultés : la baisse du pouvoir d'achat et les tensions sur la filière bio font fondre la clientèle du Local. *« Ça fait deux ans que nous galérons vraiment »*, reconnaît Charlotte Trossat.

Alors au printemps dernier, elle a décidé d'ouvrir son capital à des financements participatifs. Via la plateforme Lita, qui finance des projets à impact environnemental et social, 272 personnes ont investi en action des sommes allant de 100 € à 100 000 €, pour un total de 300 000 €. *« Ce n'est pas un investissement classique dans le but de faire du profit,* remarque la gérante du Local. *Je me sens responsable de ces personnes qui ont investi chez nous. Certes, parmi eux, il y a des "business angels"* (personne qui investit à titre individuel au stade précoce d'une entreprise et met à disposition ses compétences et son réseau, NDLR) *qui ne sont pas à 10 000 euros près. Mais les particuliers qui m'ont confié leur argent, je me sentirais vraiment mal de ne pas pouvoir le leur rendre. »*

Le Local en bocal est aussi, depuis trois ans, une entreprise d'insertion. *« J'ai toujours recruté des personnes loin de l'emploi. Certaines avaient de grosses difficultés personnelles, nous les avons accompagnées »*, se rappelle Charlotte Trossat. Cependant, le turnover des contrats d'insertion a perturbé le fonctionnement des équipes. La question de poursuivre dans cette voie a été soulevée. Mais Charlotte Trossat a choisi de maintenir sa ligne directrice. *« Des gens qui font des conserves, il y en a plein. Donc si nous nous asseyons sur nos engagements, nous perdons notre plus-value. »* En 2025, elle s'attellera à un chantier qui lui tient particulièrement à cœur : mettre en place des consignes pour réemployer les bocaux de la conserverie.

Bérénice Soucail

Découvrez LA CROIX

2 semaines offertes

sans engagement

le quotidien (du lundi au vendredi) + le magazine *La Croix L'Hebdo* (chaque vendredi) + tout le numérique

Simple et rapide, inscrivez-vous en ligne sur

la-croix.com/fair24

2023, année de croissance pour la finance solidaire

Muhammad Yunus, qui a sorti des millions de pauvres de la misère à l'aide du microcrédit, veut refonder le capitalisme grâce à l'altruisme. Il estime que c'est la seule solution pour permettre à l'humanité de répondre aux défis sociaux et environnementaux auxquels elle est confrontée.

« Le côté désintéressé de l'être humain est refoulé par le système capitaliste »

entretien

Muhammad Yunus
Prix Nobel de la paix en 2006

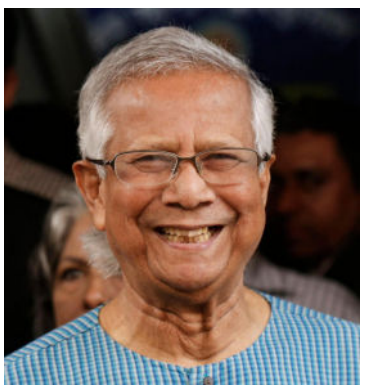

En mars. *Rehman Asad/AFP*

L'usine de la Grameen Danone Foods produit des yaourts enrichis en micronutriments à des prix abordables, à Bogra (Bangladesh), depuis 2006. *Sandro Di Carlo Darsa/Danone Communities*

Vous défendez le modèle du « social business » depuis plus de vingt ans. De quoi s'agit-il exactement ?

Muhammad Yunus : C'est l'idée qu'une entreprise, plutôt que de chercher à maximiser ses profits, va répondre à des problèmes sociaux comme la pauvreté ou le manque d'accès à l'éducation ou la santé, en assurant les meilleures conditions de travail à ses salariés et en respectant l'environnement. Pour ce faire, elle ne reverse aucun dividende et réinvestit ses profits dans son activité. Elle doit évidemment gagner de l'argent pour rembourser les investisseurs et assurer sa viabilité. Le tout doit se faire dans la joie.

C'est ce que fait la Grameen Danone Foods à Bogra, au Bangladesh, depuis 2006. Ce partenariat entre la banque que j'ai fondée, la Grameen et le groupe Danone a permis de créer une usine produisant des yaourts enrichis en micronutriments à des prix abordables. Ni Grameen ni Danone n'a retiré de bénéfices de l'opération, mais cela a permis d'améliorer l'alimentation des enfants et de doper l'économie locale. Réunis en coopérative, les petits producteurs ont la garantie de vendre leur lait toute l'année à un prix fixe.

Dans votre livre* Vers une économie à trois zéros, *vous affirmez que le capitalisme a échoué et que le « social business » permettra de se débarrasser de la pauvreté, du chômage et des émissions de carbone. N'est-ce pas un peu utopique ?

M. Y. : Je ne vois pas comment le capitalisme pourrait régler le réchauffement climatique, le chômage ou les inégalités, puisqu'il a engendré toutes ces problématiques. Le capitalisme a poussé l'être humain à chercher le maximum de profits comme si celui-ci était seulement guidé par son intérêt particulier. Moi, je constate depuis quarante ans que les êtres humains ne sont pas uniquement égoïstes. Ils sont également altruistes. Ils travaillent pour gagner de l'argent mais aussi pour améliorer la société, l'environnement, aider les autres…

> *« Les êtres humains travaillent pour gagner de l'argent mais aussi pour améliorer la société, l'environnement, aider les autres… »*

Le côté désintéressé est totalement refoulé par le système capitaliste aujourd'hui. C'est pourquoi le « social business » complète le capitalisme. Si gagner de l'argent participe au bonheur, régler des problèmes sociaux ou environnementaux grâce à votre argent vous rendra encore plus heureux, c'est une expérience extraordinaire. Si vous ne me croyez pas, essayez !

À côté du « social business », voyez-vous la finance solidaire comme un levier ?

M. Y. : Oui, ça va de pair. En soutenant des associations et entreprises non cotées qui visent des objectifs d'intérêt collectif, et à forte utilité sociale et environnementale, la finance solidaire a également un rôle à jouer. Là encore, l'idée n'est pas d'accumuler de l'argent mais d'apporter des solutions aux problématiques de la société grâce à son épargne.

Comment faire pour que les gens soient plus sensibles à ces modèles ?

M. Y. : C'est par l'éducation que l'on y arrivera. Aujourd'hui le système éducatif n'enseigne qu'une seule idée : la maximisation des profits. Il faudrait que l'école intègre la dimension sociale du business de sorte que les élèves disposent des deux enseignements. Ainsi, une fois diplômés, les jeunes auraient le choix de faire ce qu'ils veulent : gagner toujours plus d'argent ou bien tenter de résoudre les problèmes sociaux avec leur entreprise.

Êtes-vous toujours aussi optimiste quant au succès de ce modèle ?

M. Y. : Oui car les gens s'y intéressent de plus en plus. La preuve, même les Jeux olympiques s'y mettent ! En 2016, Anne Hidalgo m'a invité à développer cette initiative pour faire des Jeux de Paris les premiers à être inclusifs et solidaires. Près de 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire sont mobilisées pour l'événement, que ce soit pour la construction d'infrastructures ou l'organisation. Aussi, une fois que les athlètes seront partis du village olympique, celui-ci deviendra un quartier à part entière qui accueillera 6 000 personnes, dont des étudiants.

En outre, un premier incubateur dédié aux sportifs de haut niveau en reconversion et ayant un projet d'entreprise sociale ou environnementale a été créé à Paris. Faire des JO un événement social et solidaire est une idée qui fait son chemin : j'ai signé un partenariat avec les organisateurs des Jeux d'hiver de Milan qui se tiendront en 2026.

Recueilli par Jeanne Cassard

2023, année de croissance pour la finance solidaire

Comment devenir épargnant solidaire ?

Épargner solidaire, c'est facile et accessible à tous !

Vous avez des économies et souhaitez les faire fructifier tout en soutenant l'accès à l'emploi, à la santé ou au logement, l'écologie ou encore l'entrepreneuriat dans les pays en développement ? Optez dès maintenant pour une économie plus respectueuse des hommes et de l'environnement : épargnez solidaire. Trois possibilités s'offrent à vous.

VIA VOTRE ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Les établissements financiers (banques, compagnies et mutuelles d'assurance, sociétés de gestion, etc.) proposent des placements d'épargne solidaire. Vous pouvez souscrire, selon les établissements, un livret bancaire, une assurance-vie, un compte à terme, d'un organisme de placement collectif comme un Fonds commun de placement (FCP) ou une société d'investissement (Sicav), etc.

Comment ça marche ?

Deux mécanismes de solidarité existent : le produit de partage (tout ou partie des intérêts est versé à des associations) ou le produit d'investissement solidaire (tout ou partie de la somme que vous choisissez de placer est investie dans une entreprise solidaire).

Comment faire ?

Prenez rendez-vous avec votre banquier, votre assureur ou un autre établissement pour connaître les produits qu'ils proposent. Consultez la liste des produits labellisés Finansol disponible sur

https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol

Infos fiscalité

Dans le cadre du mécanisme de partage, 66 % ou 75 % de la somme versée peut être déduite de l'impôt sur le revenu (en fonction du statut de l'organisation bénéficiaire).

VIA VOTRE ENTREPRISE

Un fonds d'épargne salariale solidaire est obligatoirement proposé dans le cadre de votre Plan d'épargne entreprise (PEE) ou de votre Plan d'épargne retraite collective (Percol).

Comment faire ?

Renseignez-vous sur les dispositifs mis en place par votre entreprise auprès de votre service administratif ou des ressources humaines. Vous pourrez choisir le fonds sur lequel vous souhaitez placer votre épargne parmi ceux proposés, le montant des versements et leur périodicité.

Infos fiscalité

Les sommes investies et les intérêts générés sont exonérés d'impôts, à condition qu'ils soient placés au moins cinq ans pour le PEE et jusqu'à la retraite pour le Percol (dans les limites fixées par la loi).

VIA UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE

Vous choisissez d'investir en direct dans le capital d'une entreprise qui exerce une activité à forte utilité sociale et environnementale et en devenez actionnaire ou sociétaire.

Comment faire ?

Consultez la liste des entreprises solidaires dont les parts de capital sont labellisées Finansol sur

https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol

Renseignez-vous ensuite directement auprès de l'entreprise qui vous intéresse.

Infos fiscalité

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu allant de 18 % à 25 %. Cette réduction est soumise à quelques conditions : conserver son titre au moins cinq ans en cas de rachat par un tiers ou sept ans en cas de remboursement de l'entreprise solidaire, et avec plafonnement de la réduction fiscale.

Retrouvez p.4 les établissements proposant des produits labellisés Finansol.

VISACTU LA CROIX

Le baromètre de la finance solidaire est soutenu par

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directoire et conseil de surveillance. 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01.
Directoire : Pascal Ruffenach (président et directeur de la publication), Dominique Greiner, Florence Guémy et Jean-Marie Montel (directeurs généraux).
Président du Conseil de surveillance : Hubert Chicou.
Actionnaires : Augustins de l'Assomption (93,7 % du capital), SA Saint-Loup, Association Notre-Dame de Salut.
Directrice de la rédaction : Anne Ponce.
Directeur adjoint de la rédaction : Séverin Husson.
Rédacteurs en chef : Arnaud Alibert, Isabelle de Gaulmyn, Fabienne Lemahieu, Jean-Christophe Ploquin.
Rédacteur en chef adjoint : Bruno Bouvet
Rédacteur en chef technique : Pierre Allais
N° de commission paritaire (CPPAP) : 1024 C 85695. Dépôt légal à date de parution.
Abonnement annuel plein tarif : 474 €.

Édition spéciale réalisée par Aude Carasco, Jean-Christophe Ploquin, Sandrine Verdelhan, Juliette Avice, Manon Dufreix,
en collaboration avec FAIR : Thierry Sibieude, Patrick Sapy, Astride Ashale, Philippe Devin, Sara Jugnauth, Martina Mettgenberg, Lenaig Naudais, Paul Quentin.
Impression : La Galiote-Prenant. 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine.
Papier 100 % recyclé.

bayard